

**Procès verbal du Conseil d'école n° 1**  
**Ecole primaire publique André Saby de Saint-Sylvestre-Pragoulin**  
**Jeudi 6 novembre 2025 – 18 h 30**

**Ordre du jour :**

Installation du conseil d'école et résultats des élections  
Organisation pédagogique de l'école  
Rythmes scolaires  
Règlement intérieur de l'école  
Evaluations nationales  
Projet d'école  
Activités pédagogiques complémentaires (APC)  
Plan de mise en sécurité (PPMS)  
Phare  
Coopérative scolaire  
Activités et projets des classes  
Questions des parents

**Présents :**

Mme Gilbert, adjointe en charge des affaires scolaires  
Mme Pacalin, directrice  
Mme Valembois, Mme Petot, M. Barbécot, M. Faure, enseignants  
Mme Courtadon, DDEN  
Mme Brivady, Mme Chevaudonna, Mme Chanseaume, Mme Forest, Mme Turquet, représentantes des parents d'élèves élues  
Mme Balichard, ATSEM  
Mme Dos Santos Barbosa, animatrice des temps périscolaires  
Mme Mercier, enseignante du RASED

**Excusés :**

M. Coupechoux, IEN de la circonscription Clermont-Terres Noires  
M. Manillère, Maire  
Mme Condat, ATSEM  
Mme Chauffrias, représentante de parents d'élèves  
Mme Fidalgo, animatrice temps périscolaires  
Mme Ramin, cantinière  
Mme Asselin, enseignante du RASED  
Mme Jallon, psychologue scolaire

**1 - Installation du conseil d'école et résultat des élections**

Une participation en hausse de 78 % (au lieu de 68 %).

Les représentants élus sont les suivants : Mme Chevaudonna, Mme Chanseaume, Mme Forest, Mme Turquet + deux suppléantes : Mme Brivady et Mme Chauffrias. Remerciement pour leur investissement et leur présence.

Le principe mis en place les années précédentes, à savoir inviter le plus grand nombre de personnes impliquées dans la vie de l'école, reste inchangé. Le principe de parité, en cas de vote, sera bien sûr assuré.

Les représentants de parents élus sont les porte-paroles de tous les parents. Ils favorisent le dialogue avec l'équipe enseignante et la municipalité. Ils font remonter les questions et les avis apportés, lors du Conseil d'Ecole et diffusent les informations importantes, annoncées, décidées, voire votées lors de cette réunion.

**2 - Organisation pédagogique de l'école**

Les 4 enseignants sont à temps plein temps et Mme Pacalin, directrice, bénéficie à nouveau (grâce à l'ouverture de classe) d'une journée de décharge hebdomadaire tous les mardis. Elle est alors remplacée dans sa classe par M. Richard Faure. Les temps de service en classe des enseignants se répartissent comme suit :

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
PS/ MS		Mme Valembois		
GS/CP		Mme Petot		
CE1/ CE2		M. Barbécot		
CM1 /CM2		Mme Pacalin (déchargée le mardi pour la direction par M. Richard Faure)		

**Les membres du RASED** (réseau d'aides spécialisées aux enfants en difficultés) interviennent de façon régulière :  
Gaëlle Mercier, maître E, ES-ADP, spécialisée dans des difficultés d'ordre pédagogique.

Florence Asselin, maître G, spécialisée dans les soucis plus comportementaux.

La psychologue, Elisabeth Jallon, intervient plus ponctuellement, pour des bilans.

A ce jour, **82 élèves** fréquentent notre école et se répartissent comme suit :

Enseignants	Effectifs par division		Effectifs par classe
Mme Valembois	PS : 11	MS : 15	26 (avec 1 Atsem : Sandrine)
Mme Petot	GS : 7	CP : 9	16 (avec une ATSEM de 9h à 11h30 : Lydie)
M. Barbecot	CE1 : 12	CE2 : 4	16
Mme Pacalin	CM1 : 9	CM2 : 15	24

Nous comptons 84 élèves à la rentrée, 2 ont été radiés aux vacances d'automne pour cause de déménagement.

Ces effectifs sont conformes aux prévisions transmises à l'inspection académique, l'hiver dernier. Il est très compliqué dans nos communes rurales de faire des prévisions à long terme, tant les emménagements et déménagements sont courants.

### **3 - Les rythmes scolaires pour cette année 2025/2026**

L'école est ouverte 4 jours par semaine :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h puis de 14h à 16h30 (accueils à 8h20 et 13h50).

Vote pour reconduire ce rythme en 2026/2027 : validé à l'unanimité.

### **4 - Règlement intérieur**

Le règlement de l'école est une déclinaison fidèle du règlement départemental type.

Nous insistons toujours sur le fait que les bonbons, chewing-gums et certaines chaussures (tongs, sabots, talons...) ou bijoux (précieux ou de type chaînes de cou, boucles d'oreilles longues...) sont interdits, pour raison de sécurité. Les petits jouets personnels sont autorisés sauf s'ils posent soucis (vol ; mésentente...).

A été rajouté l'interdiction des crops tops (t. shirts au dessus du nombril).

De plus, si nous autorisons le goûter, à la récréation du matin, celui-ci doit être petit et équilibré : exemples : fruits, compotes sans sucres ajoutés, fruits secs, petit morceau de pain, petit morceau de fromage, un carré de chocolat, yaourts à boire).

Pour les goûters d'anniversaire, les gâteaux sont autorisés mais sans bonbons ni boissons sucrées.

Ce règlement sera affiché au panneau de l'école.

Cette proposition est soumise au conseil. Le règlement proposé est validé en l'état à l'unanimité.

### **5 - Les évaluations nationales du CP au CM2**

Cette année, toutes les classes élémentaires ont été concernées. Elles ont eu lieu la 2<sup>ème</sup> semaine de septembre, en français et mathématiques.

Les résultats sont entrés individuellement informatiquement. Ils donnent lieu à des graphiques en toiles d'araignées très parlant pour les enfants et leur famille. Les enseignants concernés par ces classes ont reçu les parents pour faire le point.

Nous nous sommes concertés en équipe pour également notifier les domaines où nos élèves semblent avoir le plus de difficultés. Pour nous permettre d'axer notre travail dessus. Ainsi nous avons relever 4 domaines plus fragiles sur notre école :

- La lecture fluide/compréhension
- La maîtrise de la langue : les accords dans la phrase
- La résolution de problèmes
- Les tables de multiplication

### **6 - Projet d'école**

Lecture est faite du document 1 concernant le projet d'école 2024/2027 avec les priorités retenues.

Son titre : « Accueillir, construire, ouvrir ».

Le savoir vivre ensemble reste notre leitmotiv car nous rencontrons en ce domaine de plus en plus de difficultés : communiquer, coopérer, s'entre-aider, se respecter et respecter.

Nous avons aussi ciblé les domaines où les enfants présentaient le plus nettement des difficultés afin de leur permettre de s'améliorer. Pour cela, nous nous sommes basés sur l'étude des évaluations nationales réalisées début septembre dans toutes les classes du CP au CM2. Ainsi, un point d'honneur est mis sur la lecture, l'expression orale et écrite en français ; sur le calcul et la résolution de problèmes en mathématiques. Nous continuons en parallèle les rituels déjà mis en place et portant leurs fruits (notamment en dictées et calcul mental).

Nous avons bénéficié d'une formation de 18h sur la production d'écrits l'an passé.

Des programmations d'école ont été établies pour faciliter la liaison et la progressivité entre les différentes classes de l'école.

Enfin, certains élèves de l'école, ayant une reconnaissance de handicap, et bénéficiant entre-autre, d'une aide humaine, l'inclusion fait partie de notre vie scolaire journalière.

Nous mettons aussi en place des PPRE, permettant à certains élèves aux compétences fragiles, de suivre certains cours dans la classe inférieure, afin d'évoluer au mieux, à leur rythme.

En plus du savoir vivre, le savoir se concentrer et être attentif est mis en valeur dans ce projet d'école (compétences qui posent de plus en plus de soucis). Pour appuyer ce projet, nous aimerions que des professionnels viennent à l'école pour sensibiliser les élèves et leurs familles sur des sujets tels que les écrans, le rythme de l'enfant, la mémorisation, l'apprentissage des leçons... En classe, nous aimerions développer des jeux et exercices de concentration, des activités comme le yoga ou la « méditation » ou encore des jeux de rôle pour développer l'empathie.

Pour le moment, le travail sur l'utilisation des écrans est reprogrammé : en corrélation avec l'infirmière scolaire du secteur et le dispositif national « une semaine sans écran ». Le temps fort de ce projet se fera sur le troisième trimestre. L'an passé, cette opération avait connu un franc succès auprès des élèves et des familles.

Cette année, notre école aura une **évaluation d'école** : l'objectif est de permettre de s'appuyer sur des éléments objectifs et des constats partagés par les membres de la communauté éducative, de manière à prioriser ensuite les actions en faveur de la réussite des élèves figurant dans le projet d'école. Ainsi une auto-évaluation est conduite au sein de l'école, mobilisant l'ensemble des partenaires (élèves, parents, mairie, enseignants,

DDEN, APEP...) ; un rapport d'auto-évaluation est envoyé à l'Inspection, suite à quoi une évaluation externe est datée avec la venue sur l'établissement d'une équipe d'évaluateurs (un IEN, un chef d'établissement et un directeur) sur une journée. Cette évaluation externe est un regard tiers expert permettant à l'équipe éducative d'affiner son évaluation, toujours dans la perspective de la rédaction d'un projet d'école au service de la réussite des élèves.

## **7 - Nouveaux programmes et programme EVAR**

Cette année est marquée par la mise en place de nouveaux programmes en français et mathématiques ; nous nous sommes formés sur 6h afin de mieux les comprendre au sein de l'équipe ; faire la distinction avec les précédents et voir les nouveautés, classe par classe.

De plus, 6h de programme EVAR (éducation à la vie affective et relationnelle) sont mis en place dès la PS. Ce programme se poursuit au collège sous l'appellation EVARS (éducation à la vie affective et relationnelle et sexuelle). Nous tenions à rassurer les parents sur ceux-ci. Les contenus étaient déjà au programme jusqu'alors mais ils ont été condensés dans un même bloc de 6h annuels, afin d'être plus explicatifs.

En primaire, les sujets restent très abordables et adaptés à l'âge des enfants. On y trouve trois grands axes : se connaître, vivre et grandir avec son corps ; rencontrer les autres et construire des relations pour s'y épanouir ; trouver sa place dans la société, y être libre et responsable.

En maternelle et au cycle 2, cela comprend essentiellement un travail sur les émotions, le respect du corps et la différence garçon/fille.

En CM : ce sont des discussions plus poussées sur la puberté, l'égalité, la notion de consentement et la prévention des stéréotypes et du harcèlement.

## **8 - APC**

Lecture est ensuite faite de l'annexe 3 qui indique les procédures d'aide aux élèves en difficulté et les modalités de la mise en place des Activités Pédagogiques Complémentaires au sein de notre école.

Elles comptent un volume horaire de 36 heures annuelles par enseignant : c'est une aide aux élèves en difficulté, notamment dans le domaine de la lecture/compréhension. Il peut s'agir aussi d'un montage d'exposés oraux en CM.

Avec la pause méridienne de 2h, nous avons tous fait le choix, d'effectuer nos APC soit de 12h à 12h30 ou de 13h30 à 14h). (Les enfants déjeunant sur deux services).

## **9 - Plan de mise en sûreté (PPMS)**

Le PPMS est réactualisé chaque année. Les rôles de chaque adulte sont redéfinis, notamment avec les nouveaux locaux.

Un exercice « confinement » a eu lieu le lundi 13 octobre 2025. Tout s'est très bien déroulé. Si ce n'est l'alerte SMS qui n'est pas efficace au sein de nos classes.

Un exercice incendie a eu lieu le mardi 15 septembre : tout s'est bien déroulé.

Le but est de familiariser au mieux les élèves, à ces deux types d'alerte, très distincts.

Ce plan de mise en sûreté est déposé sur une plate forme sécurisée.

## **10 - Programme Phare**

Journée NAH non au harcèlement.

Les élèves du CE2, CM1 et CM2 remplissent un questionnaire leur permettant d'identifier des situations de harcèlement. Questionnaire privé et anonyme qui est une base intéressante de réflexion sur le sujet et qui peut, le cas échéant, aider des élèves en souffrance, en tant que « sonnette d'alarme ». Lors de cette journée, dès le CP, une discussion autour de ce sujet est lancée en classe. Une définition claire du harcèlement est apportée avec des exemples précis adaptés aux âges des enfants. Chez les plus grands, des débats et discussions à visée philosophique ont pu être mis en place.

Notre école a le label niveau 1 – engagement pour cette année scolaire.

## **11 – Coopérative scolaire**

<b>Entrées</b>		<b>Sorties</b>	
<b>Solde au 30/06/24</b>	<b>+ 1743,93 €</b>		
Dépôt chèques coopérative scolaire	+ 350 € + 120 €	Adhésion OCCE + assurances Frais tenue compte Piscine 2025 Transport RAJAT sortie hand	- 220,26 € - 2,33 € - 820,30 € - 85 €
<b>TOTAL ENTREES</b>	<b>+ 470 €</b>	<b>TOTAL SORTIES</b>	<b>- 1 127,89 €</b>
<b>Solde au 7/11/2024</b>	<b>+ 836,30 €</b>		

Comme chaque année, la comptabilité de notre coopérative est soumise à vérification auprès de l'OCCE, organisme compétent en la matière.

## **12. Activités et projets des classes**

### **Photos de classe**

Elles ont eu lieu également le **22 septembre** 2025.

Même photographe que l'an passé.

Toutes les commandes seront livrées, avant les fêtes de Noël, pour d'éventuels cadeaux...

Les photos de fratries ont eu lieu différents formats de photos individuelles et leur photo de classe. Libre à chacun, de prendre toute la pochette (prix abordables).

### **Nettoyons la nature**

Les 3 classes ont participé à cette opération, le vendredi **3 octobre** 2025. Le but est de sensibiliser les plus jeunes au respect de l'environnement.

Comme chaque année, les enfants se font plaisir tout en apprenant les bons gestes écologiques.

#### **Les « incorruptibles »**

Association agréée par l'Education Nationale, qui organise depuis 30 ans le prix de littérature jeunesse décerné par les jeunes lecteurs de la maternelle au lycée. Ainsi, nos 82 élèves découvrent 6 livres divers et variés, adaptés à leur classe d'âge. Ils éliront individuellement leur ouvrage préféré en mai 2025. Les résultats des votes remonteront au niveau national pour participer aux résultats finaux donnant lieu au prix des « incorruptibles » 2026. La coopérative a financé l'achat des livres à hauteur de 330 euros.

**Vote des maternels pour le « livre qu'on préfère** avec l'opération « offrez des livres aux bébés » par l'intermédiaire de Mme Finck, responsable de la bibliothèque municipale.

#### **Fête de Noël**

- Spectacle : le vendredi 19 décembre matin (financé par l'APEP à hauteur de 600 euros) : conte musical.
- Repas de Noël le vendredi 19 décembre à midi.
- Visite du Père Noël dans les 4 classes avec des cadeaux (de la municipalité et de l'APEP) : le vendredi 19 au matin.
- Marché de NOEL le vendredi 19 décembre en soirée (16 h 30 – 18 h 30) au gymnase.

#### **Festival du court métrage : « l'école va au cinéma »**

Nous le reconduirons peut-être, si nous avons le budget pour, car nous apprécions beaucoup cette rencontre artistique. En janvier 2026.

#### **Piscine**

5 séances de natation sont prévues : les jeudis après-midi 13 et 20 février + 13, 20, 27 mars 2025.

Les CP/CE seront testés et travailleront à leur rythme, la nage. Les CM consolideront leurs acquis et les CM2 passeront le « savoir nager », demandé à l'entrée en 6<sup>ème</sup>.

Le but est aussi de s'amuser et de passer un bon moment. Nous espérons motiver les parents de l'école à passer l'agrément. En effet, ils doivent être obligatoirement au nombre de deux à chaque séance. L'idéal est de ne les mobiliser qu'une à deux fois par an. Merci pour leur investissement personnel.

#### **Carnaval**

Le vendredi 3 avril 2026, veille des vacances de printemps ; organisation à définir.

**Bibliothèque municipale** : Les élèves de l'école ont pu visiter la nouvelle bibliothèque. Des créneaux seront mis en place pour des visites régulières pour permettre aux enfants d'emprunter des livres. Merci à Mme Finck qui s'occupe de tout cela.

**PROJET « Tradamuse »** : une immersion dans le monde des danses traditionnelles ; les enseignants une fois formés, forment à leur tour leurs élèves. Le but est d'apprendre à danser sur plusieurs musiques traditionnelles, afin d'organiser un grand bal enfants/familles pour la fête de l'école 2026.

**Fête d'école** : le vendredi 3 juillet, jour des vacances d'été. A confirmer.

#### **Infos diverses**

- Présence de 2 AESH mutualisées sur l'école ; Florence Lhomme est à plein temps (24 h) et Coralie Brossière (12 h). Elles se déplacent sur les 2 classes du CE au CM pour aider les élèves qui ont une reconnaissance de handicap (8 élèves au total).
- Conjoncture actuelle et plan VIGIPIRATE renforcé maintenu : les parents (hors garderie et classe 1) ne pénètrent plus dans l'enceinte de l'école. Ils déposent et récupèrent leurs enfants au portail où un enseignant surveille les entrées et sorties.

#### **13 - Matériel et travaux / organisation**

- Budget pour cadeaux de Noël de la part de la mairie : 150 euros par classe (remerciements)
- Grillage de fond de cour en cours
- Un néon dans la classe des GS/CP à recoller
- Remerciements à la commune pour les divers travaux mis en place et les nouveaux ordinateurs de classe + le chevalet en maternelle
- Remerciements à l'APEP pour ses actions en faveur des élèves, les cadeaux de NOEL, les aides financières pour chaque projet

#### **14 - Questions des parents : néant**

**PROCHAIN CONSEIL D'ECOLE : le jeudi 5 février 2026 à 18 h 30. Puis 3<sup>ème</sup> conseil d'école le jeudi 25 juin 2026.**

Le 7 novembre 2025,

La directrice :  
ML Pacalin

Le secrétaire de séance :  
Nathalie Valembois

un représentant de parents :